Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** 24 (1987)

**Heft:** 857

Rubrik: [Impressum]

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

## Une rage de dents qui pourrait se réveiller

Je vous disais : Dehors !, de Valérie Bory, chez Favre. Sous-titre: "De la chasse aux Italiens à la peur des réfugiés 1896-1986".

C'est une étude historique, et qui a le mérite d'esquisser non seulement le problème des étrangers en Suisse, mais celui des Suisses expatriés -des Suisses qui ont dû s'expatrier, parce qu'ils n'avaient que deux possibilités: l'exil ou la faim (pp. 13-15) et de ne pas se contenter de s'indigner des réactions xénophobes et des mouvements xénophobes, mais sinon de les "comprendre", du moins d'en comprendre les causes. Cela commence avec des événements bien oubliés aujourd'hui : les émeutes qui se produisirent à Zurich durant l'été 1896 (25-29 juillet) - une Zurich qui comptait moins de 100 000 habitants 'A la suite du meurtre d'un ouvrier alsacien par un Italien, les Zurichois saccagent les cafés, de même que les habitations où logent les Transalpins. Ceux-ci se réfugient dans la forêt ou prennent d'assaut les trains pour repartir par milliers vers l'Italie." (prière d'insérer.)

Ce sont les quarante premières pages d'un livre qui en compte un peu plus de cent cinquante. La suite retrace

accordés aux pendulaires dans les

parkings (actuellement à Genève,

par exemple, les pendulaires occu-

pent deux tiers des places dans les

parkings du Mont-Blanc et de Plain-

palais, dont la construction avait été

justifiée à l'époque pour les beoins

du commerce, donc du parcage de

courte durée); renonciation à toute

construction nouvelle de parking

dans les centres; suppression du

subventionnement des places de parc-

les fonctionnaires genevois paient

actuellement 800 francs par an des

places qui en valent en réalité le

double, compte tenu de l'investisse-

Alors que les autorités municipales

l'émergence, au lendemain de la première guerre mondiale, de la xénophobie; puis sa montée dans les années 60, avec l'initiative Schwarzenbach, l'apparition à Genève des Vigilants, au cours des années 70; les problèmes posés par l'arrivée de réfugiés ou d'immigrés non plus Italiens ou Espagnols ou Portugais, mais ressortissants du Tiers-Monde:

"La démocratie saisie par la xénophobie", tel est le titre d'un chapitre, où je relève ces lignes :

"L'USS, quant à elle, réclame déjà en 1955 une réduction des étrangers, puis se prononce contre l'accord italo-suisse de 1964, jugé par elle trop libéral. Son attitude n'est pas claire non plus quant à la suppression du statut de saisonnier. Enfin, bien qu'elle combatte l'initiative Schwarzenbach, une partie importante de sa base et de ses cadres est en effet favorable à l'initiative, pour des raisons évidentes de concurrence et de crainte d'une politisation des conflits du travail".

"Je n'ai jamais eu à mener une campagne aussi difficile par devant les camarades", me disait un jour le Conseiller national Riesen, qui se

zurichoises s'apprêtent à proposer un crédit de 80 millions pour la modération de la circulation, on attend encore l'ébauche d'une réaction de la part des villes romandes. Faudra-t-il toujours recevoir des leçons d'Outre-Sarine?

Et ce n'est pas le récent coup d'esbroufe du Conseil d'Etat genevois qui nous rassurera : le répondeur téléphonique (812 112) qui donne l'état quotidien de la pollution atmosphérique ne dispose que d'une seule ligne ; il faut patienter deux à trois jours pour obtenir la communication.

Un coup de fil, c'est pas facile!



Rédacteur responsable : Jean-Danlel Delley

Rédacteur: Marc-André Miserez

Ont collaboré à ce numéro :

Jean-Plerre Bossy André Gavillet Yvette Jaggl

Wolf Linder Charles-F. Pochon

Points de vue : Jeanlouls Comuz, Philippe Bols

Abonnement:

63 francs pour une année Administration, rédaction :

Case 2612, 1002 Lausanne Saint Pierre 1, 1003 Lausanne

Tél: 021 / 22 69 10 CCP: 10 - 15527-9

Composition et maquette : Domaine Public

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA

trouvait alors secrétaire du parti socialiste suisse (nous roulions vers Zurich, pour y tourner un très court film de propagande, en collaboration avec Max Frisch ...!)

Et les raisons de ces difficultés sont évidentes : au lendemain du rejet assez massif de l'initiative Schwarzenbach, l'incapacité chez les responsables de l'industrie d'en comprendre les motivations - ou plus exactement la volonté de ne pas les voir : une politique basée exclusivement sur le profit, négligeant l'angoisse très réelle et très justifiée des défavorisés de chez nous :

- "... la presse, qui a manifesté son agacement (Assez! Assez! Incantation répétée sous la plume de l'éditorialiste de 24 Heures, Jean-Marie Vodoz, quatre jours avant le scrutin), fait ouf.
- Eh bien, c'est un moelleux soulagement. L'impression d'une rage de dents qui cesse (24 Heures du 14 mars 1977)".

Mais il arrive que les rages de dents se réveillent! Aussi, quelle que soit l'issue des prochaines votations, le livre de Valérie Bory restera d'actualité et il faudra le lire et le relire avec attention.

JC